



1.1 Contexte urbanistique
Ech.: 1/1.000

Wallonia.be



Province de Luxembourg

Alain ROBERT, architecte gerant
Rue de Montigny 476, 5300 Vezein
Tel: 071 / 435 414 Gsm: 0496 / 484 506
Num. entr.: 0894 487 775 Mail: info@arraconcept.com Site: www.arraconcept.com

Maître de l'ouvrage
Dimitri LENOIR & Virginie LONCHAY
Au dessus des Hans 21
6941 Bomal/Ourthe
0473 / 458 292 virginie.lonchay@gmail.com

Chantier
Rue Mazy (lot 6) (A côté du n° 55)
6941 Durbuy (Izier)
Division 8, section A, 637 A2 pie

CONSTRUCTION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE

B P E : Bons pour exécution

Feuille 1: Contexte urbanistique	1/1000
Feuille 2: Situation	1/2500
Feuille 3: Implantation	1/500
Feuille 4: Profils	1/250
Feuille 5: Plan sous-sol	1/50
Feuille 6: Plan rez-de-chaussée	1/50
Feuille 7: Plan étage	1/50
Feuille 8: Coupe AA	1/50
Feuille 9: Coupe BB	1/50
Feuille 10: Façade à rue	1/50
Feuille 11: Façade arrière	1/50
Feuille 12: Façade gauche	1/50
Feuille 13: Façade droite	1/50
Feuille 14: Axonométrie	1/100

Documents achevés le: 29/07/2019
Documents modifiés le:

Les plans restent la propriété de l'architecte. Les cotes doivent être vérifiées par l'entrepreneur avant toute mise en oeuvre.

Pour le respect de la réglementation PEB, les valeurs λ (coef. d'isolation) indiquées doivent être respectées, ainsi que les marques et modèles des éléments de ventilation (aérateurs et extracteurs), et les marques, modèles, et régime de chauffe de l'installation de chauffage. L'entrepreneur est tenu de fournir les justificatifs de l'installation VMC, de l'installation de chauffage, et la fiche de production des châssis pour la réalisation de la déclaration PEB finale.

Le dimensionnement de tous les éléments structuraux est sous réserve d'étude du fabricant. Le dossier n'est complet qu'accompagné de l'étude de stabilité de l'ingénieur Pascal MASSART (AMV Engineering) du 21/03/2019 et du rapport PEB détaillé suivant la déclaration initiale.

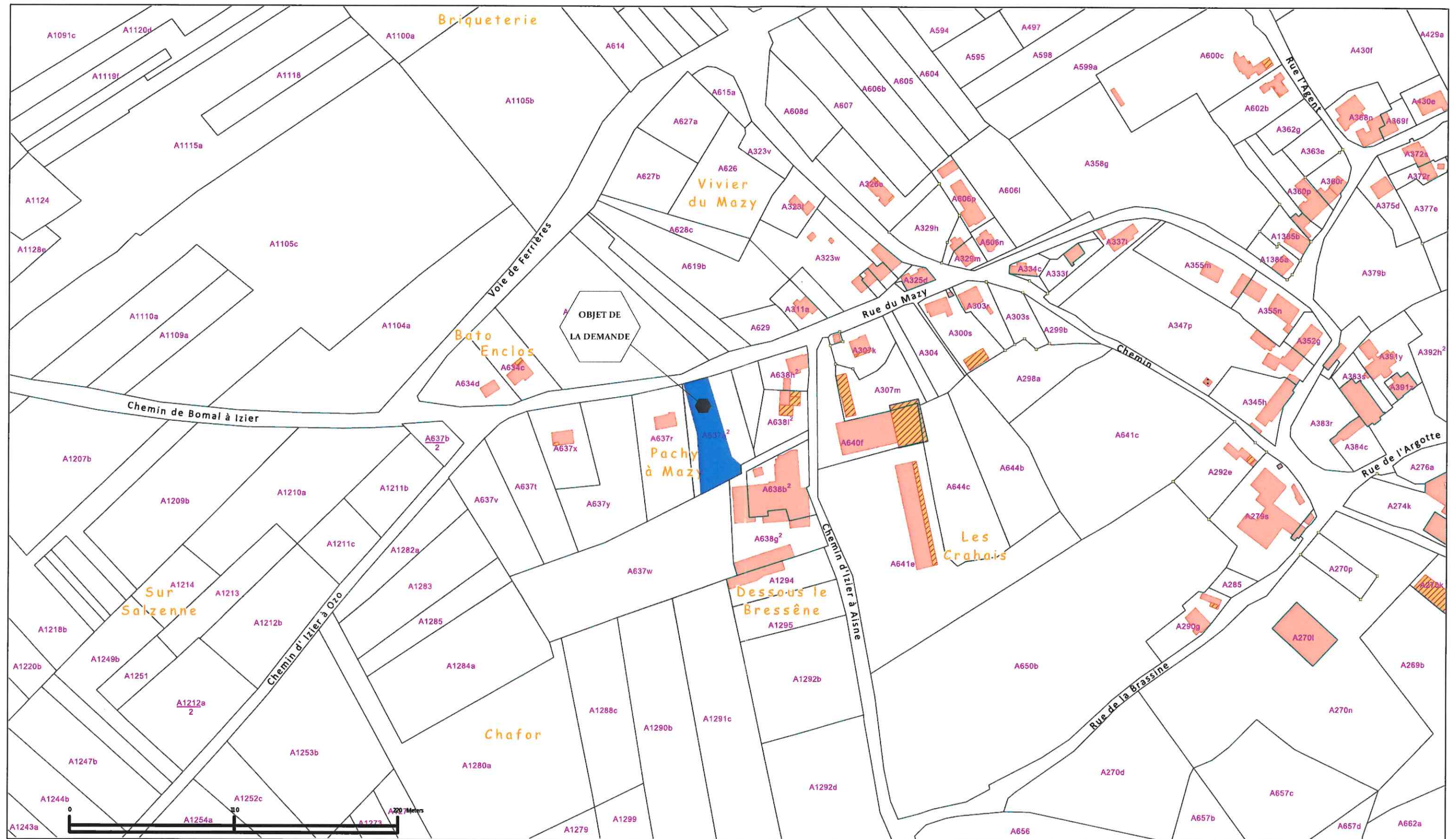
Légende

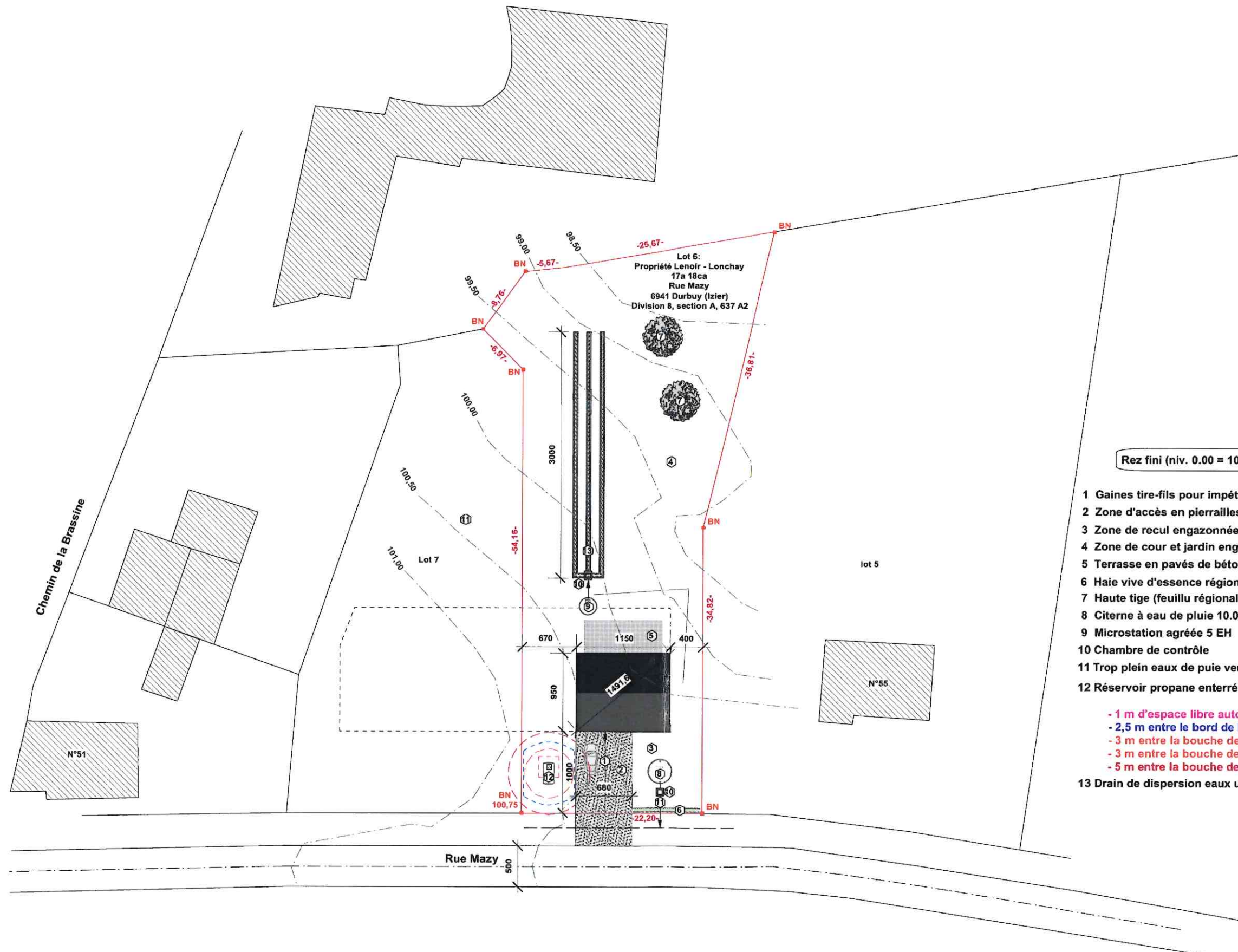
	Pierre reconstituée
	Blocs de béton lourd
	Blocs d'Argex
	Brique de parement module 210/100/65
	Blocs de béton cellulaire
	Béton
	Cloison en blocs de plâtre
	Cloison légère Métal-Stud
	Éléments structuraux (asselets, poutres, colonnes)
	Panneaux polyuréthane (λ 0.023 certifié)
	Laine minérale + par vapeur (λ 0.04 certifié)
	Chape isolante PU projeté (λ 0.028 certifié) Projection par installateur agréé
	Chape au sable de Rhin

L'architecte

Le maître d'ouvrage

L'entrepreneur



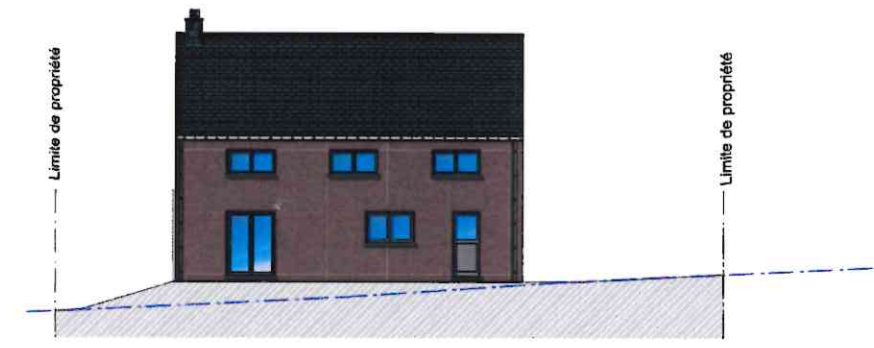


Terrain naturel au niveau des façades

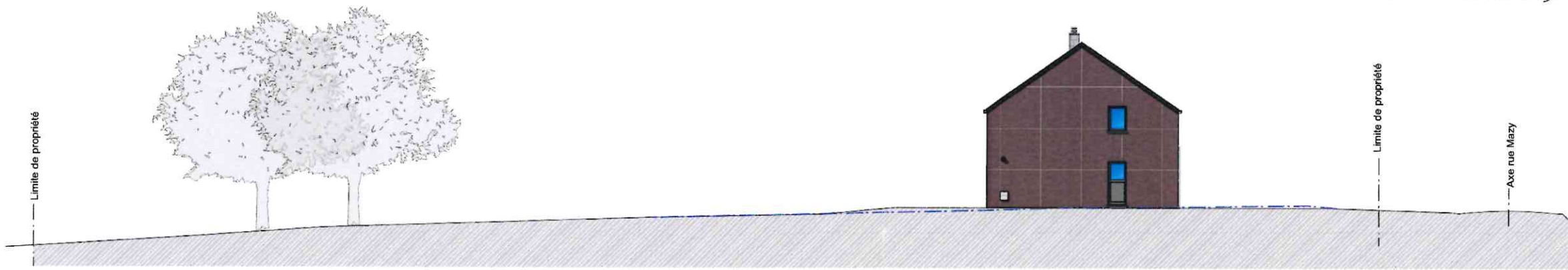
Profil voirie



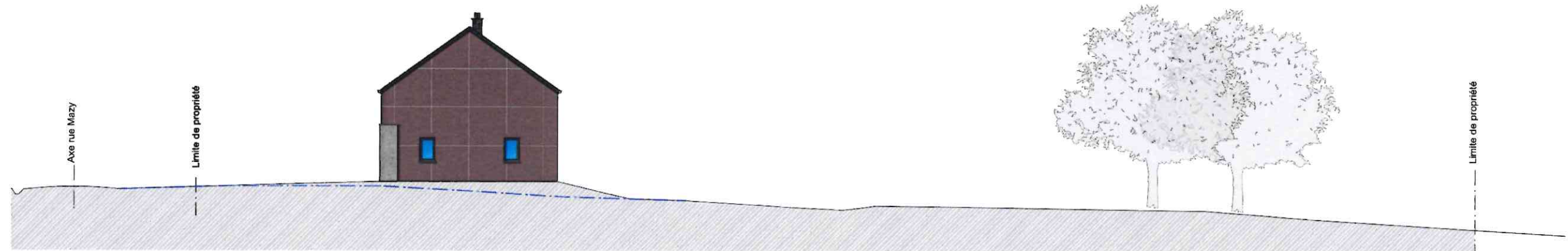
2.2 Profil avant
Echelle: 1/250



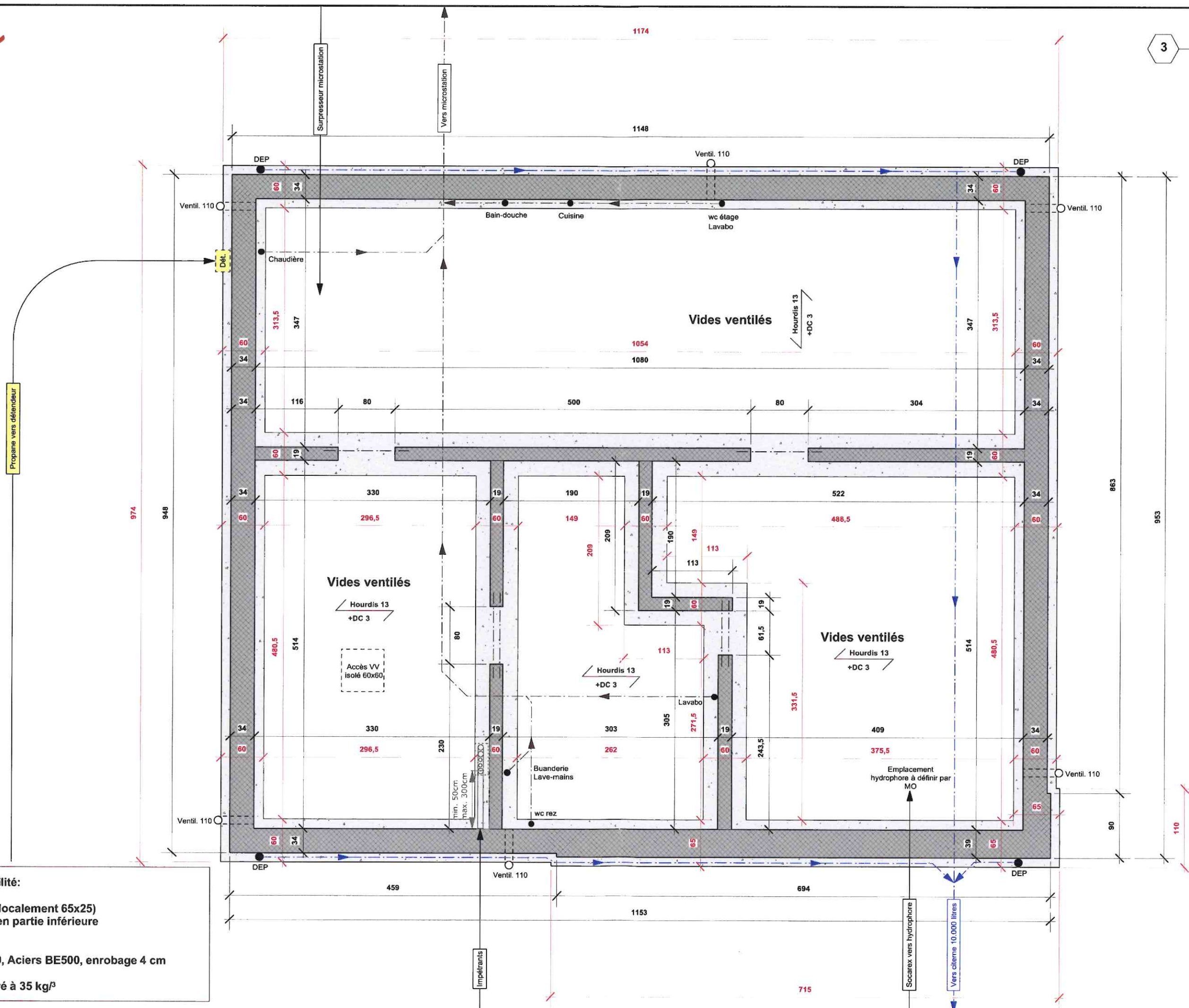
2.3 Profil arrière
Echelle: 1/250



2.4 Profil gauche
Echelle: 1/250



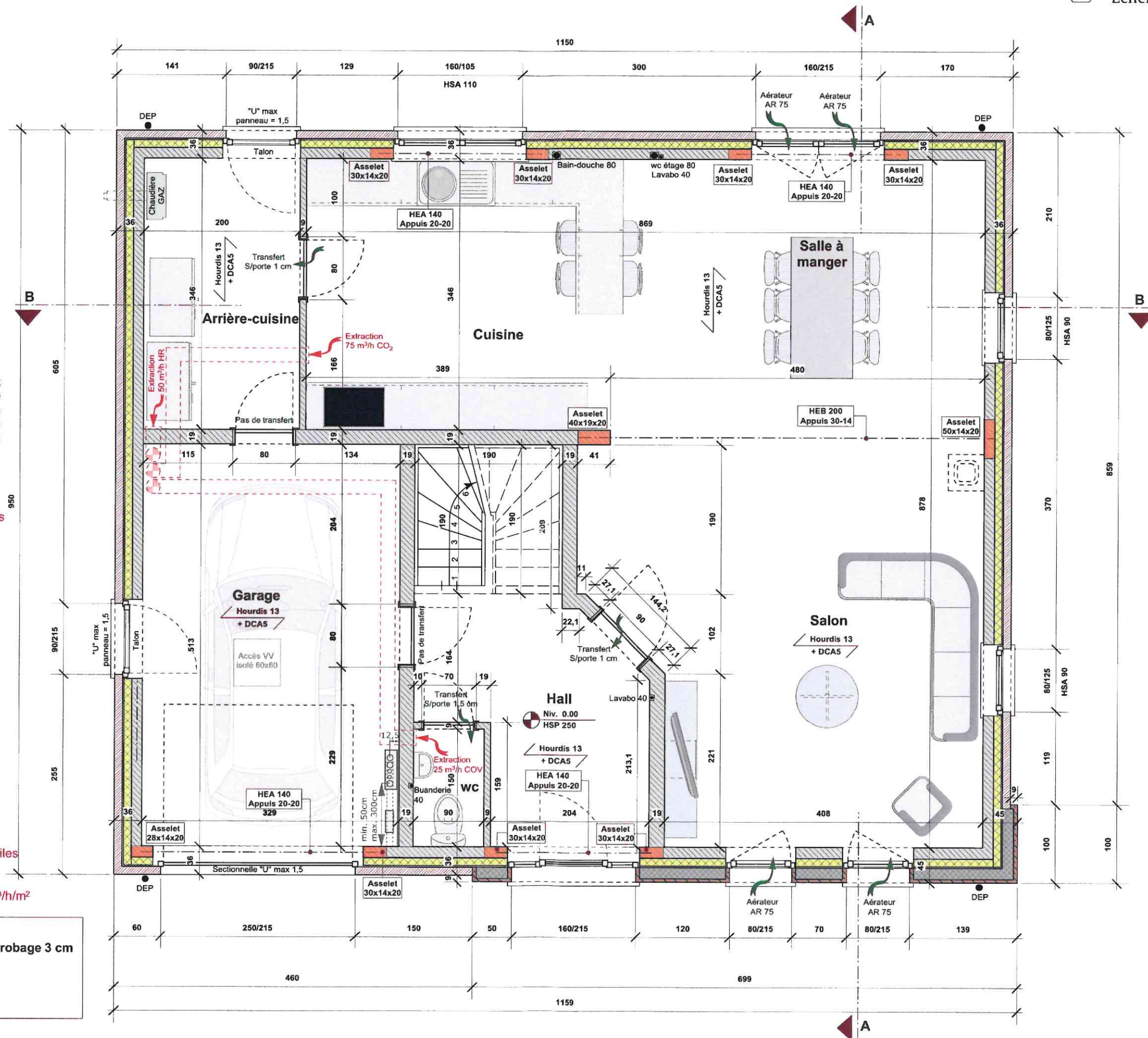
2.5 Profil droit
Echelle: 1/250



Selon l'étude de stabilité:
 Semelles 60x25 cm, (localement 65x25)
 Treillis 150x150x8x8 en partie inférieure

Ouvrages en béton:
 Béton C25/30, Aciers BE500, enrobage 4 cm

Variante en béton fibré à 35 kg/m³



En cas de remplacement des cloisons d'argex de 9 cm par des cloisons en carreaux de plâtre de 10 cm, un bloc de béton cellulaire en pied de mur est également obligatoire (Le carreaux de plâtre ne constitue pas un noeud PEB conforme)

Les linteaux creux ne peuvent pas être utilisés comme asselet

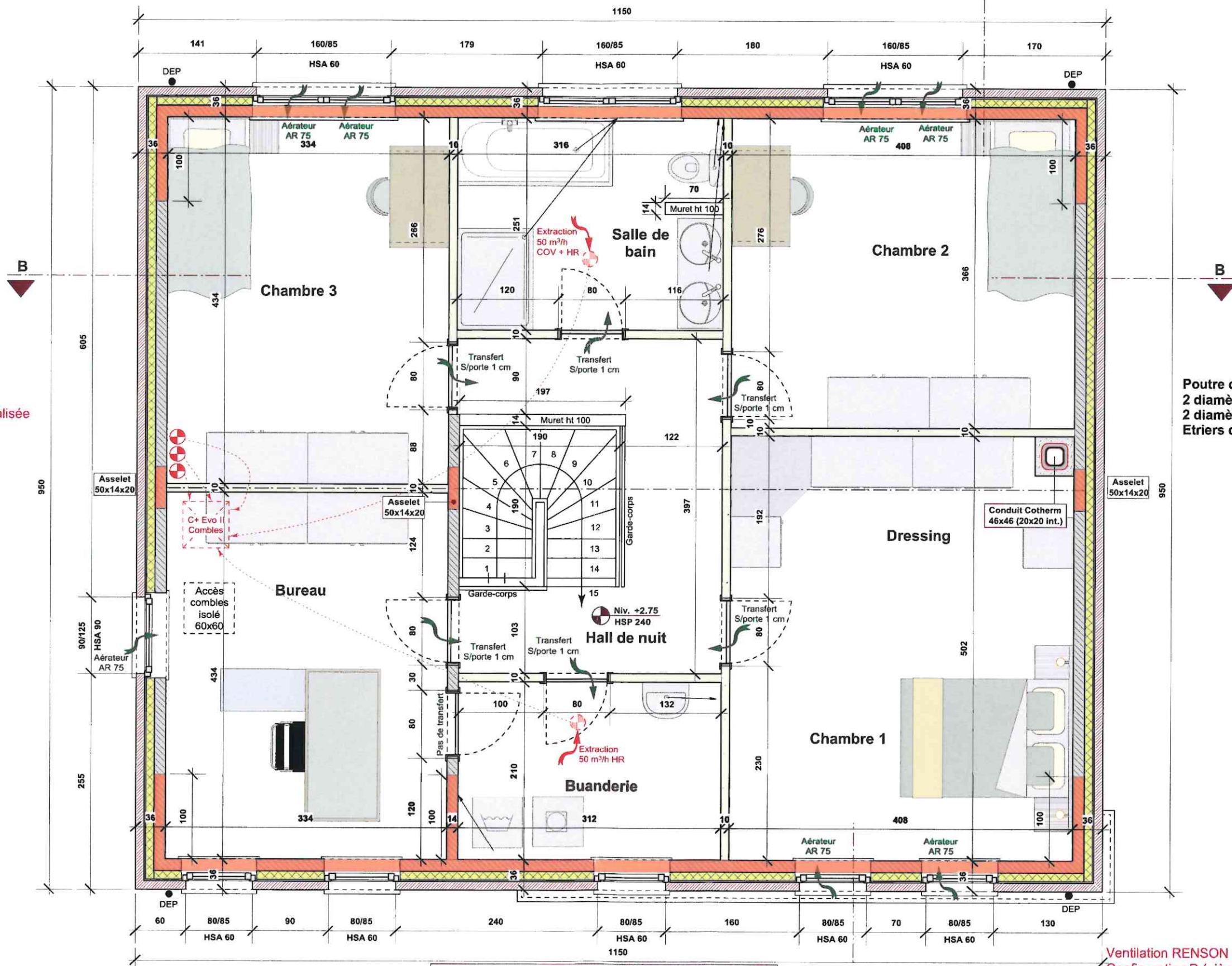
Ventilation RENSON C+ evo 2
Configuration D (pièces humides)
avec justificatif du mesurage des débits
HR = détection humidité relative
COV = détection composés organiques volatiles
CO₂ = détection dioxyde de carbone

Blowerdoor test avec résultat escompté < 6 m³/h/m²

Ouvrages en béton:
Béton C25/30, Aciers BE500, enrobage 3 cm

Ouvrages en métal: S235

Ouvrages bois: Résineux C22



La poutre de ceinture ne peut pas être réalisée en béton fibrée

Poutre de ceinture 14x20 cm:
2 diamètre 10 inférieur
2 diamètre 10 supérieur
Etriers de diamètre 8 tous les 30 cm

Ouvrages en béton:
Béton C25/30, Aciers BE500, enrobage 3 cm

Ouvrages en métal: S235

Ouvrages bois: Résineux C22

Ventilation RENSON C+ evo 2
Configuration D (pièces humides)
avec justificatif du mesurage des débits

HR = détection humidité relative
COV = détection composés organiques volatiles
CO₂ = détection dioxyde de carbone

Blowerdoor test avec résultat escompté < 6 m³/h/m²

Ouvrages en béton:
Béton C25/30, Aciers BE500, enrobage 3 cm

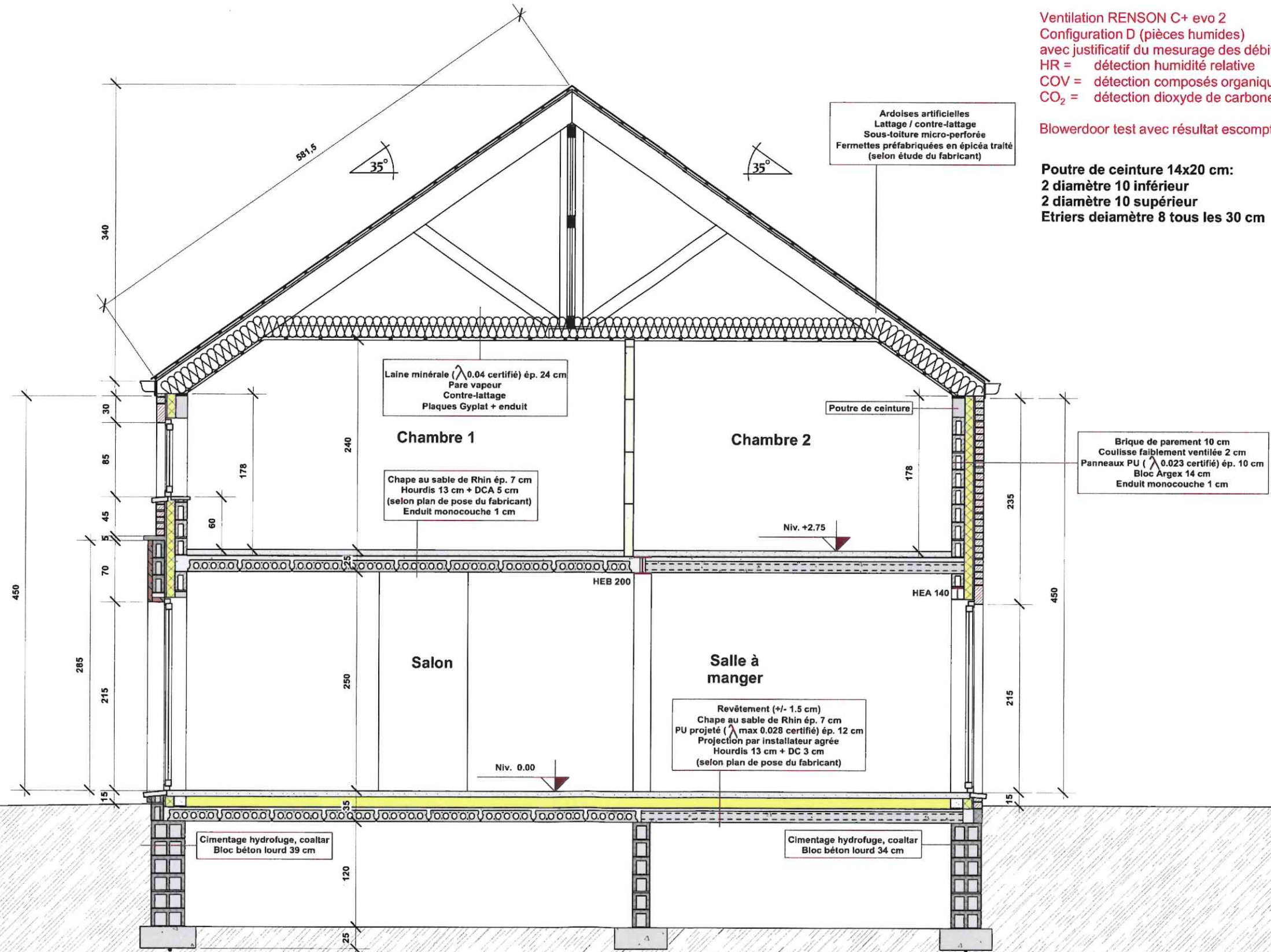
Ouvrages en métal: S235

Ouvrages bois: Résineux C22

Ventilation RENSON C+ evo 2
Configuration D (pièces humides)
avec justificatif du mesurage des débits
HR = détection humidité relative
COV = détection composés organiques volatiles
CO₂ = détection dioxyde de carbone

Blowerdoor test avec résultat escompté < 6 m³/h/m²

Poutre de ceinture 14x20 cm:
2 diamètre 10 inférieur
2 diamètre 10 supérieur
Etriers de diamètre 8 tous les 30 cm



Ouvrages en béton:
Béton C25/30, Aciers BE500, enrobage 3 cm

Ouvrages en métal: S235

Ouvrages bois: Résineux C22

Ventilation RENSON C+ evo 2
Configuration D (pièces humides)
avec justificatif du mesurage des débits
HR = détection humidité relative
COV = détection composés organiques volatiles
CO₂ = détection dioxyde de carbone

Blowerdoor test avec résultat escompté < 6 m³/h/m²

